

# **ANNEXE**

Version modifiée par l'Instance Nationale des Télécommunications  
conformément à sa décision n°145 en date du 13 juin 2013

---

# Offre Technique et Tarifaire d'Interconnexion et d'Accès de

---

# 2013



## Sommaire

I.	PREAMBULE .....	3
II.	DEFINITIONS.....	5
III.	ACHEMINEMENT DU TRAFIC COMMUTE DU RESEAU FIXE.....	8
IV.	ACHEMINEMENT DU TRAFIC DU RESEAU MOBILE .....	13
V.	SERVICES SPECIAUX .....	16
VI.	SELECTION DU TRANSPORTEUR.....	19
VII.	PRESELECTION DU TRANSPORTEUR (PST).....	20
VIII.	CONDITIONS D'ACCES AUX POINTS PHYSIQUES D'INTERCONNEXION.....	23
IX.	LIAISONS DE RACCORDEMENT .....	26
X.	COLOCALISATION .....	28
XI.	UTILISATION COMMUNE DE L'INFRASTRUCTURE.....	39
XII.	DESCRIPTION DES INTERFACES D'INTERCONNEXION.....	47
XIII.	LIAISONS LOUEES .....	48
XIV.	ACCES A LA BOUCLE LOCALE DE .....1.....	52
XV.	AUTRES PRESTATIONS: .....	64
XVI.	PLANIFICATION ET PROGRAMMATION.....	64
	<b>ANNEXES .....</b>	<b>65</b>
	ANNEXE I - Les Centres de Transit Ouverts à l'Interconnexion.....	66
	ANNEXE II - Liste des Centres de Commutation Mobiles Ouverts À L'Interconnexion .....	67
	ANNEXE III - Liste des Pylônes .....	68
	ANNEXE IV -Liste des Points Hauts .....	73
	ANNEXE V –Liste des Numéros Courts d'IntérêtGénéral "18XX" .....	74

